

Pourquoi ces guides ?

Aujourd'hui, la réglementation impose d'installer un réseau de communications électroniques à très haut débit en fibre optique dans toutes les constructions neuves et dans certaines rénovations. Ce guide annule et remplace le guide « Raccordement des maisons individuelles neuves au réseau en fibre optique FttH » version septembre 2013 et complète le Guide « Raccordement des locaux professionnels au réseau en fibre optique FttH », version janvier 2015. Il vise à préparer le raccordement de toute nouvelle construction de locaux individuels (à usage professionnel ou d'habitation) à un réseau en fibre optique mutualisé, désigné par le terme

FttH (Fiber to the Home – Fibre jusqu'à l'abonné). Il concerne également certaines rénovations ainsi que les lotissements neufs. Il a pour ambition de répondre aux nombreuses interrogations des professionnels concernés :

- qu'impose la réglementation ?
- comment concevoir et construire le réseau de communications électroniques à très haut débit interne à l'immeuble bâti ?
- quels matériels utiliser ?
- quelles sont les règles de l'art dans ce domaine ?
- quels contrôles effectuer ? A partir de diverses situations. ■



DES MESURES
CONFORMES AUX NORMES
NF C 15-100 & FD C 16-600

MX 535

LE CONTRÔLEUR
D'INSTALLATIONS
ÉLECTRIQUES



Indispensable
à tous les organismes
de contrôle, artisans et
installateurs électriciens !

- > **MESURES :**
Continuité, isolement, terre piquets et boucle, différentiels
- > **ERGONOMIQUE :**
Compact, léger, utilisation simplifiée & mémorisation
- > **COMMUNICANT**
- > **NORMES :**
IEC 60364-6, NF C 15-100, FDC 16-600, IEC 61557






info@chauvin-arnoux.com
www.chauvin-arnoux.com




Téléchargez
les guides pratiques :
<https://www.objectif-fibre.fr/page/comment-deployer-un-reseau-tdh-de-qualite>






OBJECTIF FIBRE